

Service Social International – Afrique de l'Ouest



Adresse Burkina Faso: Villa 53, 1200 logements, Ouagadougou-Burkina Faso BP 251 Ouagadougou 09 • Tél +226 25 36 26 57 • IFU N° 00047368 S • CNSS N° 219407 L www.ssiao.org

Adresse Sénégal: Mermoz Pyrotechnie, Lot N° 74 VDN, Dakar - Sénégal BP 16603 – Code Postal 10760 • Tél +221 33 860 17 44 • NINEA N° 006797841 www.ssiao.org

RAPPORT ANNUEL

With the financial support of / Avec l'appui financier de :



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC



SOMMAIRE

∫ ∫ Présentation du SSI-AO **1 2018 en Chiffres** Gestion des Cas Identifiés 1 Soutien à la Famille et la Communauté Assurance Qualité 19 Travail Social International Prise en charge Alternative Partenariat avec Save the Children Publications du SSI-AO en 2018 23 Autres Evénements Importants en 2018 24 Fonds Africain pour la Protection des Enfants (FAPE)

Service Social International - Afrique de l'Ouest



ET LE PACTE AFRICAIN ALORS ?

Comme un symbole, cette année 2018 s'est achevée avec l'adoption du Pacte Mondial sur les Migrations, et comme lieu d'adoption le continent africain et précisément Marrakech. Il faut dire que l'Afrique a été très présente dans l'imaginaire collectif des milliers d'acteurs venus célébrer la nouvelle bonne parole sur les migrants. D'ailleurs notre continent était le parrain silencieux de cet important moment de l'histoire humaine. Cristallisant toutes les peurs et tous les défis qui pousseraient aujourd'hui à la nécessité absolue d'une meilleure « gestion des migrations ».

Non pas pour le fait consacré que les africains depuis longtemps se déplacent beaucoup et très majoritairement à l'intérieur de leur continent, mais bien pour l'image désastreuse que reflète à une population mondiale bienpensante, l'arrivée désordonnée et pathétique de migrants cognant aux portes de pays riches eux-mêmes devenus pourtant prospères grâce à une certaine migration.

Alors si les populations africaines se déplacent majoritairement à l'intérieur de leur continent, la priorité des africains ne devrait-elle pas être de travailler à rendre ces déplacements sûrs et profitables à tous ? Le défi véritable à l'intérieur de ce continent ne serait-il pas de donner la chance à tout le monde de pouvoir choisir son lieu d'habitation, de travail et ... de rêve ?

Nous avons essayé de prendre notre part de responsabilité dans ce défi selon nos compétences, nos ressources mais surtout notre conviction profonde que toute action dans ce sens devra se faire avec la plus grande qualité et en conformité avec notre identité en tant qu'organisation internationale africaine.

Aussi notre leitmotiv d'une démarche qualité dans l'accompagnement des milliers d'enfants et jeunes migrants tombés dans la vulnérabilité nous a donné la légitimité d'initier, en plus de l'aide réelle apportée à ces derniers, un vrai cadre de connaissance de la migration dans notre région. L'Observatoire mis en place permettra progressivement de donner une photographie objective et empirique de la réalité des migrations des enfants et des jeunes dans notre région. Pour ce faire, l'implication des Etats est une nécessité. Mais une collaboration franche des acteurs africains est une obligation historique.



PRÉSENTATION DU SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL-AFRIQUE DE L'OUEST

Qui sommes-nous?

Le Service Social International - Afrique de l'Ouest (SSI-AO) a été créé en 2012 au Burkina Faso. Il est enregistré au Sénégal avec le statut d'Organisation Internationale en 2018. Le SSI-AO a pour vocation le développement humain, à travers la protection des enfants ainsi que le renforcement des capacités des familles et communautés pour améliorer leur auto-prise en charge et protection. Il sert d'appui technique pour ses différents partenaires. Le SSI-AO est basé à Dakar au Sénégal, avec un staff composé de professionnels originaires de toute l'Afrique de l'Ouest, pour la mise en œuvre de ses activités principales et ses actions transversales.

Notre Vision

Tous les enfants en Afrique de l'Ouest grandissent dans un environnement sain et propice, où leurs aspirations sont soutenues et leurs droits respectés.

Notre Mission

Une protection holistique des enfants, en particulier ceux qui ont quitté leurs familles et leurs pays pour des raisons diverses et se retrouvent dans des situations difficiles, à travers la délivrance d'un travail social transnational et national de qualité, individualisé et fondé sur les droits et les besoins.

Nos valeurs

Le SSI-AO est une équipe pluridisciplinaire dont les principes sont la solidarité et la réciprocité suivant une démarche qualité orientée vers l'impact positif sur les droits et la vie des enfants dont il se réclame ambassadeur.

Notre objectif

Identifier les enfants et jeunes en vulnérabilité, les protéger et les soutenir dans leurs initiatives de développement personnel, à travers l'implication du Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants, des organismes publics nationaux et régionaux, ainsi que du secteur privé.

Nos domaines d'Action

- Mobilité transnationale des enfants.
- Promotion du travail social international en Afrique de l'Ouest.
- Soutien à la prise en charge alternative

Nos piliers transversaux

- Case management
- Développement de stratégies et acquisition de connaissances à travers notre Observatoire sur la protection des enfants
- Formation de ressources humaines en travail social
- Soutien aux initiatives familiales et communautaires destinées à la protection des enfants
- Fonds Africain pour la Protection des Enfants

Notre matrice d'action	ACTIVITES PRINCIPALES							
	Protection des enfants en mobilité transnationale	Travail social international	Prise en charge alternative					
Gestion de cas	-							
Soutien à l'autonomisation de la personne, de la								
famille et de la communauté								
famille et de la communauté Acquisition de connaissances à travers l'Observatoire Formation de ressources humaines en travail social								
Formation de ressources humaines en travail social			-					
Fonds Africain pour la protection des enfants	-		-					



NOTRE GROUPE CIBLE

Les enfants, en particulier ceux en mobilité transnationale qui, volontairement, ou par la tromperie ou sous la contrainte ont quitté leur pays d'origine et qui, au cours de leur déplacement, ont rencontré des difficultés pouvant compromettre leur bien-être physique ou psychologique, soit à destination ou dans un pays de transit.

L'objectif du SSI-AO dans ce cas, est double :

- Que les enfants en mobilité soient protégés contre les dangers grâce au renforcement des systèmes de protection le long des routes migratoires
- Que les enfants en difficultés soient promptement identifiés

NOS SERVICES

- Protection basée sur les droits et besoins des enfants en mobilité, à travers le soutien technique et financier du Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO)
- Formation, coaching et renforcement de capacités des acteurs de protection de l'enfance
- Partage de connaissances par la publication de documents spécialisés sur le travail social et la protection de l'enfance.
- Développement d'approches innovantes de protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest.

PARTENARIAT

La recherche de partenariat pour toute action est un principe fondamental du SSI-AO, dans la réalisation de ses activités principales.

Le Service Social International-Suisse (SSI-Suisse) est un partenaire stratégique, opérationnel et financier de longue date du SSI-AO.

SSI-AO a signé en 2017 un accord de collaboration avec la Commission de la CEDEAO, pour offrir conjointement des services de protection aux enfants en mobilité, à travers le renforcement des systèmes de protection des Etats membres et la délivrance de services directs de protection.

Dans le domaine de la protection des enfants en mobilité transnationale, tous les Etats membres du RAO, le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT), ainsi que Save the Children sont les principaux partenaires opérationnels du SSI-AO.

Dans le domaine du Travail Social International, SSI-AO collabore avec d'autres membres du Réseau Service Social International du monde entier, dans la gestion des cas internationaux.

Dans le domaine de la prise en charge alternative, SSI-AO est en partenariat avec le Secrétariat Général du Service Social International basé à Genève.

La Coopération Suisse au Développement et l'Union Européenne sont les deux principaux partenaires financiers du SSI-AO.



2018 EN CHIFFRES

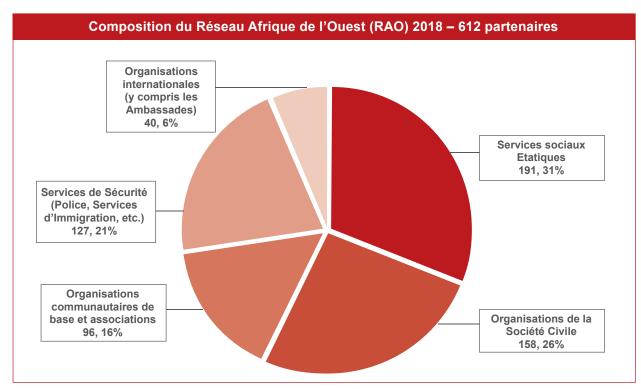


Le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants

Le RAO est un mécanisme pour la prise en charge transnationale des enfants vulnérables en mobilité dans l'espace CEDEAO et la Mauritanie. Tous les Etats membres de la CEDEAO sont représentés au sein du Réseau par leurs coordinations nationales, composées d'organisations de la société civile, de mouvements de jeunes et de structures étatiques. Le Comité de Pilotage constitué de la Commission de la CEDEAO, des Directeurs nationaux en charge de la Protection/Bien-être de l'Enfance des quinze Etats membres de la CEDEAO et la Mauritanie, est la plus haute instance de décision du Réseau et se rencontre une fois par an pour prendre des décisions stratégiques.

La force du RAO, au-delà de son importance numérique et sa répartition géographique, réside dans le fait que tous les membres du réseau utilisent des procédures communes pour la gestion des cas. Ces procédures communes sont compilées dans un Manuel intitulé « Procédures de Prise en charge et Standards de la CEDEAO pour la Protection et la Réintégration des Enfants Vulnérables concernés par la Mobilité et des Jeunes Migrants ».

L'utilisation de ces procédures communes de management par les membres du réseau a facilité la collecte de données. Les données collectées à partir des activités du réseau sont stockées et analysées par un logiciel spécialement conçu à cet effet, appelé « Casedata ». Au total, 116 partenaires du RAO ont utilisé ce logiciel pour soumettre des données sur la gestion des cas en 2018. Ce logiciel est domicilié et géré dans les locaux du SSI-AO à Dakar.





GESTION DES CAS IDENTIFIÉS

La délivrance de services directs aux enfants et jeunes vulnérables en mobilité identifiés est assurée par un personnel qualifié des organisations de la société civile et des travailleurs sociaux des services publics dans chaque pays. Chaque pays a son propre réseau national comprenant des organisations de la société civile, des services sociaux étatiques, des services de sécurité, des organisations communautaires ainsi que des organisations internationales, y compris des ambassades. Les activités des réseaux nationaux sont coordonnées par des ONG dénommées ONG coordonnatrices nationales.

Réseaux Nationaux par Pays 2018

	Services sociaux étatiques	Organisations de la Société Civile	Organisations com- munautaires de base	Services de Sécurité (Police, Services d'Immigration, etc.)	Organisations Internationales (y compris les Ambassades)	ONG Coordonnatrices					
Bénin	77	28	7	83	4	Bénin-Alafia					
Burkina Faso	24	8	1	7	8	KEOOGO					
Côte d'Ivoire	4	5	1	1	2						
Gambie	1	2	2	3	1	Child and Environmental Development Association - The Gambia (CEDAG)					
Ghana	8	6	3	2	5	Street Girls Aid (S.Aid)					
Guinée Bissau	8	8	3	4	5	Associação dos Amigos da Criança (AMIC)					
Guinée	2	2	4	1	1	Sabou Guinée/ Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT)					
Mali	15	18	2	1	1	ENDA-Mali					
Niger	12	21	48	7	2	Association Nigérienne pour la Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD)					
Nigéria Nord	4	9	11	3	3	Save The Child Initiative (STCI)					
Nigéria Sud	4	17	2	3	3	Girls Power Initiative (GPI)					
Sénégal	11	17	4	6	1	Enda Jeunesse Action					
Sierra Léone	2	6	4	2	1	Advocacy Movement Network (AMNet)					
Togo	19	11	4	4	3	Espace Fraternité					
TOTAL	191	158	96	127	40						

Chaine de transmission des données dans le Réseau Afrique de l'Ouest

Les données émanant de la délivrance de services dans chaque pays sont transmises comme indiqué dans l'image ci-dessous. Les données de prestation de service des membres des réseaux nationaux sont renseignées sur des fiches qui sont soumises dans CaseData. Le premier niveau de contrôle se situe au niveau de la coordination nationale qui, après vérification, soumet les informations à l'équipe de contrôle qualité du SSI-AO, qui les vérifie et les valide. Les données validées sont stockées dans CaseData.





Qu'est ce qui a changé dans la situation des enfants et jeunes en mobilité identifiés par le RAO?

enfants identifiés en 2017 et qui ont bénéficié de services en 2018

> 928 enfants suivis

enfants et jeunes identifiés

enfants et jeunes en mobilité en difficultés ont bénéficié de prise en charge

enfants et jeunes bénéficiaires de projets de développement personnel

bénéficiaires de prise en charge d'urgence

La situation personnelle de chacun des 1'432 enfants/jeunes est connue

250

Enfants en mobilité dans leur pays pris en charge et protégés (cas nationaux)

Enfants en mobilité dans d'autres pays pris en charge et protégés (cas transnationaux)

951

1'520



Combien d'enfants en mobilité en difficulté ont été identifiés et pris en charge par le RAO en 2018 ?

Au total 1'709 enfants et jeunes en mobilité, en situation de vulnérabilité ont été identifiés et pris en charge par le RAO. De cet effectif, 4 enfants sur 10 sont des filles et le reste des garçons.

Tendances du Ratio fille/garçon parmi les enfants et jeunes identifiés 2015-2018

Années	Garçons	Filles	TOTAL	% de filles			
2015	598	457	1055	43.3%			
2016	758	510	1268	40.2%			
2017	543	364	907	40.1%			
2018	1051	658	1709	38.5%			

Identification Par Sous-région	Filles	Garçons	Total
Golfe de Guinée	328	204	532
Union du Fleuve Mano	157	85	242
Sahel	159	745	904
Autres pays	14	17	31
TOTAL	658	1051	1709

Les tranches d'âge des enfants et jeunes identifiés en 2018 sont indiqués ci-dessous **Tendances et tranches d'âge de tous les enfants et jeunes identifiés en 2018**

	0-4 ans	5-14 ans	15-18 ans	19-25 ans	>25 ans
2015	6.4%	53.4%	21.9%	16.1%	2.2%
2016	4.7%	56.3%	25.6%	11.4%	2.1%
2017	2.4%	58.1%	27.9%	11.2%	0.3%
2018	3.9%	44.4%	30.6%	20.9%*	0.2%

^{*}La Gambie a identifié 118 jeunes âgés de 19 à 25 ans. Ce sont des rapatriés de Lybie. Sans ce nombre, la proportion par tranche d'âge n'a pas beaucoup changé au fil des ans.

TENDANCES D'IDENTIFICATION

Nombre d'enfants/jeunes identifiés par sexe, par pays d'identification et par année

		2017			2018		Tot	al 2017-20)18
Country	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Bénin	36	15	51	128	68	196	164	83	247
Burkina Faso	60	35	95	59	51	110	119	86	205
Cap Vert	6	1	7	0	0	0	6	1	7
Côte d'Ivoire	26	32	58	118	52	170	144	84	228
Gambie	9	24	33	13	152	165	22	176	198
Ghana	25	11	36	46	17	63	71	28	99
Guinée Bissau	0	14	14	3	56	59	3	70	73
Guinée Conakry	6	6	12	5	2	7	11	8	19
Liberia	0	0	0	30	22	52	30	22	52
Mali	4	30	34	20	62	82	24	92	116
Mauritanie	17	49	66	7	12	19	24	61	85
Niger	17	32	49	29	65	94	46	97	143
Nigéria Nord	37	16	53	11	84	95	48	100	148
Nigéria Sud	51	25	76	44	42	86	95	67	162
Sénégal	4	216	220	17	263	280	21	479	500
Sierra Léone	1	0	1	4	9	13	5	9	14
Togo	27	26	53	110	77	187	137	103	240
Autres pays	38	11	49	14	17	31	52	28	80
TOTAL	364	543	907	658	1051	1709	1022	1594	2616



Cartographie de la Mobilité (mobilité transfrontalière) : Pays d'origine et de destination des enfants en mobilité en difficulté identifiés 2018

CARTOGRAPHIE DE LA MOBILITÉ - CAS TRANSNATIONAUX 2018

																									Total
Bénin	35			86	44	19								5			31	1		1	10	1			233
Burkina Faso	17		5			14		1						39		29									105
Cap Vert											3														3
Côte d'Ivoire			3	1		5		12		3				25		17	2	9							77
Gambie			23						7				20					5					121		176
Ghana	39					2						2		7		17	9								76
Guinée Bissau			169								33		2												204
Guinée Conakry	1	5	20			8	8	1		2	4			1				17					2	6	75
Libéria		1	5					1				6		5											18
Mali	4		11			10		19						28				2					4	1	109
Mauritanie			1																						1
Niger			2		47	13						17		2			2	1	3						87
Nigeria North	3			3	2	51						4		1			2		20						86
Nigeria South	15		3	6								27	6	39		12	11								119
Sénégal			51				7	2			1		15					5						1	82
Sierra Léone		5	1				7		45	2		2	2												64
Togo	12			20	1	8						8		13		13	81				32				118
	Togo	Sierra Léone	Sénégal	Nigeria South	Nigeria North	Niger	Mauritanie	Mali	Libéria	Guinée Conakry	Guinée Bissau	Ghana	Gambie	Côte d'Ivoire	CapVert	Burkina Faso	Bénin	Algerie	Cameroun	Congo Brazzaville	Gabon	Guinée Equat	Libye	Maroc	

- PAYS DE DESTINATION -

Tendances de la proportion de cas nationaux par rapport au nombre total de cas

Nature du cas	2015	2016	2017	2018
National	230	265	134	250
Transnational	815	974	724	1428
% de cas nationaux	22%	21.4%	15.6%	14.9%

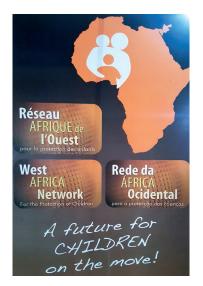
Tendances des réponses à la question :

Dans quelles circonstances ces enfants et jeunes ont-ils été identifiés ?

	Abus sexuel sans contrepartie	En conflit avec la loi	Exploitation par le travail y compris la mendicité	Prostitution	Maltraitance physique et psychologique y compris la négligence	Mariage forcé	Mariage précoce	Mineurs non accompagnés et jeunes migrants en détresse	Présumés victimes de traite	TOTAL raisons diagnostiquées
2015	1	1	197	4	31	0	3	83	28	348
2016	10	2	185	11	92	7	3	39	85	434
2017	24	2	206	27	119	5	2	177	160	722
2018	12	9	332	27	368	9	3	236	384	1380



Qu'est-il arrivé aux enfants après la réintégration familiale et sociale ?



Le but ultime du paquet de protection offert par le Réseau Afrique de l'Ouest aux enfants identifiés est de s'assurer que ces enfants et jeunes participent à des activités qui leur offriront les meilleures chances d'existence possibles pour l'avenir. Appelés projets de vie ou projets de développement personnel, ces activités vont de la scolarisation (selon l'âge de l'enfant) aux Activités Génératrices de Revenus (agriculture, activités commerciales, etc.) en passant par la formation professionnelle. Le choix est fait par l'enfant ou le jeune après le counseling. Au total, 727 enfants / jeunes réintégrés ont bénéficié de ce paquet d'activités en 2018. Le tableau ci-dessous montre les choix de projets de vie faits par les bénéficiaires en 2018 ainsi que la tendance des trois dernières années :

Projets de vie 2016-2018

	Agriculture	Apiculture	Art	Artisanat	Aviculture	Assistant de direction	Transport	Coiffure	Informatique	Comptabilité	Couture	Electricité	Embouche	Mécanique	Infirmier/aide soignant	Communication	Maçonnerie	Maintenance informatique	Maraîchage	Menuiserie/Ebénisterie	Pêche	Plomberie	Seccrétariat	Soudure	Travail social	Enseignant	Scolarisation	Autres projets	TOTAL
2016	2	0	0	1	1	1	5	4	0	5	41	2	23	0	3	0	1	1	0	9	0	4	0	2	1	0	280	30	416
2017	0	0	1	5	1	1	1	28	2	1	24	0	9	4	1	0	12	0	2	2	0	0	0	0	0	0	341	10	435
2018	8	0	0	2	0	1	0	37	1	0	56	0	34	9	0	0	3	0	0	6	0	0	0	6	3	0	420	141	727
TOTAL	10	0	1	8	2	3	6	69	3	6	121	2	66	13	4	0	16	1	2	17	0	4	0	8	4	0	1041	181	1578



Quelques cas



Talato, un jeune Burkinabé a quitté l'école au lendemain du décès de sa mère. En raison des conditions de vie difficiles dans son village, il a décidé de partir à l'aventure d'abord à Ouagadougou avec son frère, puis au Mali dans les mines d'or et enfin au Sénégal où son rêve de rejoindre une académie de football a échoué. Il s'est retrouvé dans les rues dans des conditions précaires. Il a été retrouvé dans les rues par quelqu'un qui l'a référé à l'Ambassade du Burkina Faso au Sénégal, qui à son tour l'a référé au Réseau Afrique de l'Ouest. Talato est maintenant inscrit dans une académie de football à Dakar où il combine les études avec son sport favori. Sur la photo, Talato se tient à droite de son idole ElHadi Diouf, ancien international Sénégalais, lors d'une de ses visites à l'académie.



Chagwa (au milieu de la photo), est une Nigériane qui vivait au Nigéria avec sa mère. Elle a été enlevée à la sortie de l'école par son père qui l'a emmenée au Togo, puis au Ghana. Elle a souvent été agressée physiquement par son père. Un jour, elle a été accusée d'avoir volé un téléphone portable. Son père l'a ligoté et fouetté. Elle s'est enfuie au Togo, où elle a été retrouvée dans les rues et référée au Réseau Afrique de l'Ouest. Son souhait était de retourner au Nigeria chez sa mère. Le RAO Togo a traité le dossier et a remis Chagwa à son homologue du Bénin qui, sur cette photo, l'a remis au Caseworker du RAO du Nigéria Nord en présence d'un agent nigérian de l'immigration à la frontière Bénin-Nigéria.



Binta Diallo, dont la famille nucléaire réside au Sénégal, a été confiée à la famille élargie paternelle en Guinée. Elle a été soumise à diverses formes de violence allant des insultes aux pires formes de violence physique. Grâce au Réseau Afrique de l'Ouest, elle est maintenant réintégrée dans sa famille au Sénégal. Binta a terminé ses études primaires et s'est assurée une place au collège. Sur cette photo, Binta (au milieu) est à la maison avec sa mère et le caseworker du Sénégal qui est venu faire une visite de suivi.



Qui a assuré le suivi de ces enfants et jeunes ?



Le suivi est une activité importante du Réseau Afrique de l'Ouest. Ceci afin de s'assurer que les enfants réintégrés s'épanouissent dans leur environnement familial et communautaire et qu'ils continuent à se consacrer à leurs projets de vie.

Le suivi est assuré par un éventail d'acteurs issus des services sociaux étatiques, d'Organisations de la Société Civile et d'Organisations Communautaires de base. Le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) joue également un rôle important dans le suivi. Le tableau ci-dessous indique le nombre d'acteurs ayant participé au suivi des enfants réintégrés :

Services sociaux étatiques	Organisations de la Société Civile	Organisations communautaires de base et associations				
123	95	24				

Au total **928** enfants et jeunes ont été suivis en 2018.

Quel est le Rôle des Familles et des Communautés dans la protection de ces enfants ?

Familles Amis de l'Enfant

Au total, 75 familles d'enfants réintégrés ont été formées aux droits et à la protection des enfants. Ces familles sont désignées comme « Familles

Amis de l'Enfant ». Ces familles ne mettent pas seulement leurs connaissances au profit de leurs familles, mais aussi apportent leur soutien aux autres familles de leurs communautés.



Safe Parks communautaires

En outre, 5 communautés (3 en Guinée Bissau; 1 en Guinée et 1 au Togo) de forts départs d'enfants et de jeunes ont mis en place des

safe parks, où des activités de sensibilisation à la migration à risque sont menées pendant que des enfants et des jeunes se rencontrent pour jouer et discuter dans ces espaces communautaires de loisirs. Au total, 580 enfants et jeunes ont participé aux activités de ces safe parks en 2018.





Comités locaux de protection des enfants

16 comités locaux de protection des enfants ont été mis en place dans des communautés de fort départ en mobilité en Guinée Bissau (10); Sénégal (1); Burkina Faso (1); Guinée (1); Bénin (2) et Togo (1)





Activités de sensibilisation 144 sessions de sensibilisation ont été organisées par les membres du RAO dans 10 pays de la région en 2018. Au total 6 806 personnes ont participé à ces sessions.

Les sujets de discussion ont porté sur la promotion des droits de l'enfant et les dangers de la migration à risque, en particulier pour les enfants.





SOUTIEN FAMILIAL ET COMMUNAUTAIRE

SSI soutient les familles et communautés vulnérables dans les zones de fort départ en mobilité. En 2018, des communautés de fort départ en migration de dix pays ont bénéficié de soutiens individuel et collectif.



328

familles dans 10 pays ont été soutenues dans des Activités Génératrices de Revenus (fabrication de savons, commerce et maraîchage) pour accroître leurs revenus. Une partie des bénéfices des ventes sert à soutenir les écoles locales.

279
familles vulnérables ont bénéficié de suivi individue





6 806
hommes et femmes

hommes et femmes ont bénéficié de sessions communautaires de sensibilisation sur les droits des enfants



ASSURANCE QUALITÉ

SSI-AO se focalise et travaille assidûment sur la qualité des services fournis par les membres du réseau. L'assurance qualité est réalisée par l'équipe professionnelle du SSI-AO, à travers des visites de supervision, la formation des prestataires de services et le contrôle de la qualité des données renseignées dans CaseData.

695

Personnes formées dans l'assurance qualité en Case Management basé sur les Procédures et Standards de la CEDEAO 26

visites de supervision dans 9 pays

47
Sessions de

formation

7 953

Fiches de Case Management soumises par les prestataires de services de protection du RAO. 7803 (98%)

Fiches validées par l'équipe de contrôle qualité du SSI-AO



L'Equipe Assurance Qualité du SSI-AO

La délivrance de services directs aux enfants et jeunes vulnérables en mobilité identifiés est assurée par un personnel qualifié des organisations de la société civile et des services publics. Le contrôle de la qualité et du respect des procédures et standards opérationnels, est assuré par le staff du SSI-AO.



MAMADOU SARR (du Sénégal), est Responsable du Contrôle Qualité pour le Sénégal, la Guinée Bissau, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Niger.



ABENA YAMOAH (du Ghana) est Responsable du Contrôle Qualité pour le Nigeria, le Ghana, le Libéria, la Sierra Léone, le Cap-Vert, la Mauritanie, la Guinée et la Gambie. Abena est également la Coordinatrice du Travail Social International.



CHRISTIAN DOMBOUÉ (du Burkina Faso) est le Responsable IT et de CaseData.



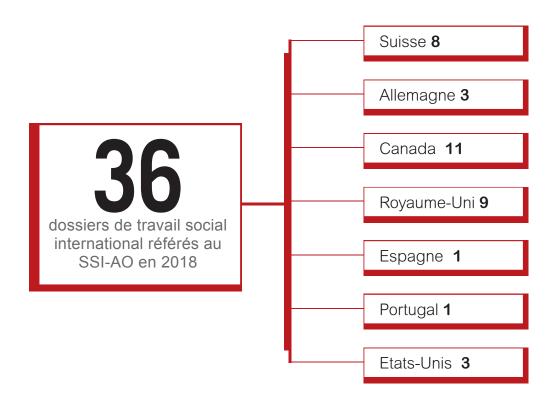
IBRAHIM LAWANI (du Bénin) est Responsable de l'Accompagnement Communautaire. Il supervise les initiatives communautaires du SSI-AO.



TRAVAIL SOCIAL INTERNATIONAL

Le Travail Social International délivré par les membres du Réseau Service Social International implique une collaboration coordonnée entre les services sociaux de différents pays pour effectuer des évaluations sociales et échanger des informations dans le but de trouver des solutions à des problèmes sociaux complexes impliquant plus d'un pays, relatifs aux enfants en particulier.

Début 2017, SSI-AO a reçu mandat pour être le centre du travail social international en Afrique de l'Ouest. 36 cas sociaux internationaux ont été référés au SSI-AO par 7 pays en 2018.



Plateformes Internationales FICE

Le SSI-AO est un membre de la FICE (Fédération Internationale des Communautés Educatives) et représente aussi la Fédération en Afrique de l'Ouest. Le SSI-AO incarne également la philosophie de FICE-Internationale dans la région en tant que Centre de référence, à travers le partage des bonnes pratiques en faveur des enfants et des familles.



PRISE EN CHARGE ALTERNATIVE

En partenariat avec le Secrétariat Général du Service Social International, le SSI-AO met en œuvre au Burkina Faso, un projet sur la prise en charge alternative, intitulé "Un autre futur est possible : promouvoir le placement en famille d'accueil pour les enfants handicapés sans soutien parental".

L'objectif du projet est de trouver des familles d'accueil pour les enfants en situation de handicap abandonnés par leurs familles dans différents centres d'accueil, en raison de leur handicap.

Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec le Gouvernement du Burkina Faso.

17 acteurs étatiques et de la société civile du Burkina Faso ont été formés par l'équipe du SSI-AO et du Secrétariat Général du SSI, sur l'identification et l'évaluation des familles d'accueil.

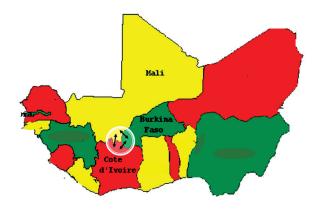


PARTENARIAT AVEC SAVE THE CHILDREN

SSI-AO et Save the Children Espagne ont obtenu de l'Union Européenne, un financement conjoint pour la mise en œuvre d'un projet visant à "Promouvoir une gouvernance sous-régionale efficace des migrations et protection des enfants et jeunes en mobilité entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso". Ce projet a trois objectifs:

- Promouvoir une gouvernance sous-régionale efficace de la migration et des flux migratoires qui intègre l'approche de protection, d'inclusion sociale et les droits des enfants et jeunes entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso.
- Améliorer le système de management des données relatif aux mouvements migratoires des enfants et jeunes entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali.
- Renforcer le rôle des services sociaux dans la coordination, la gestion et le partage d'information sur la mobilité et l'intégration sociale des enfants et jeunes migrants entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali.

Le projet qui est dans sa deuxième année de mise en œuvre, cible 12 unités de services sociaux étatiques, couvrant les zones au niveau des frontières



entre le Burkina Faso et le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ainsi qu'entre la Côte d'Ivoire et le Mali, tel qu'indiqué dans l'image ci-contre. Il vise à mettre en place un système électronique de collecte de données (CaseData) sur les mouvements transfrontaliers d'enfants et de jeunes dans les zones couvertes par ces unités de services sociaux. Le projet vise à collecter des données sur les mouvements de 12.000 enfants et jeunes traversant les frontières dans ces zones.

Les 12 points de prestation de services sont répartis comme suit :

Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Mali
1. DPMFSNF Kénédougou 2. DP MFSNF Comoé 3. DP MFSNF Houet	 Korhogo-MFPES Boundiali- MEPS Ferké- MEPS Katiola – MEPS Kôkô Bouaké-MFPES Mairie de Tengrela 	 SLDSES de Kadiolo SLPFEF de Kadiolo SLPFEF de Sikasso



Le rôle du SSI-AO dans le partenariat

- Former le personnel de Save the Children ainsi que le personnel étatique à l'utilisation de CaseData.
- Installer le logiciel CaseData dans les 12 centres de services sociaux étatiques.
- Former les travailleurs au renseignement de données.
- Former à l'analyse des données et à la production de rapports pour un usage national.
- Analyser les données globales des 12 centres de services sociaux.

Formation

50 travailleurs sociaux des 12 centres de services sociaux des trois pays sont formés : Burkina Faso: 16, Mali: 14, Côte D'Ivoire: 20.

- 10 membres du staff de Save the Children Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Mali ont été formés dans l'utilisation de CaseData.
- La version hors connexion (offline) de Case-Data est installée sur les ordinateurs de ces centres. La version offline permet le renseignement hors connexion des données et leur synchronisation dès que internet est disponible.

Données 2018

Les données de 3146 enfants et jeunes ont été synchronisées en 2018 dans la base de données centrale gérée par SSI-AO. 75% (2 371) de ces enfants étaient des filles et 25% (775) des garçons. La répartition des enfants par groupe d'âge est présentée comme suit :

	0-4 ans	5-14 ans	15- 18 ans	19- 25 ans	> 25 ans	Total
Burkina Faso	1	41	10	0	0	52
Côte d'Ivoire	17	219	692	1272	15	2215
Mali	5	116	223	475	60	879
Total	23	376	925	1747	75	3146

Cartographie de la mobilité à travers et à l'intérieur des frontières dans les zones cibles

		Pays de destination						
		Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Mali	Total			
Pays de départ	Burkina Faso	52	63	46	161			
	Côte D'Ivoire	2	1909	24	1935			
	Mali	41	544	465	1050			
	Total	95	2516	535	3146			

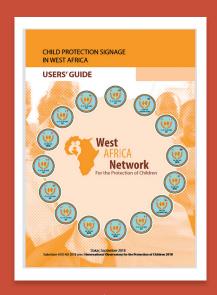
L'importance de ce projet réside dans le fait qu'il représente une étape majeure pour certains États membres de la CEDEAO (Mali, Burkina Faso et Côte d'Ivoire) de mettre en place un mécanisme permettant de connaître les mouvements transfrontaliers des enfants et des jeunes dans la région. Dans le plan de travail de l'accord entre SSI-AO et la CEDEAO, il est envisagé que les États Membres utilisent CaseData pour la protection des enfants et des jeunes en mobilité. Ce projet représente un test de faisabilité de cet objectif.



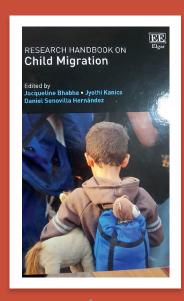
PUBLICATIONS DU SSI-AO EN 2018



SSI-AO a publié (en Anglais et Français) la première Revue Annuelle des Pairs sur la protection des enfants en mobilité en Afrique de l'Ouest.



SSI-AO a publié (en Anglais et Français), un Guide pour l'Utilisation des panneaux de Protection des Enfants en Afrique de l'Ouest.



SSI-AO a co-rédigé un chapitre du "Research Handbook on Child Migration". (Edité par Jacqueline Bhabha et al)



SSI-AO a publié (en Anglais et Français), un Manuel de formation des Agents de Terrain dans l'Utilisation des Standards et Procédures de la CEDEAO pour la prise en charge des enfants vulnérables en mobilité.



AUTRES EVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2018

Rencontre Annuelle des Coordinateurs du Réseau Afrique de l'Ouest

SSI-AO a organisé la Rencontre annuelle des Coordinateurs RAO à Lomé en Juillet 2018. Y ont assisté, des représentants de la CEDEAO, des autorités du Gouvernement du Togo, les Coordinateurs Nationaux du RAO et les Points Focaux Etatiques des Pays Membres de la CEDEAO, ainsi que des représentants de la jeunesse.





Rencontre du Comité de Pilotage du Réseau Afrique de l'Ouest, Banjul, Gambie.

En collaboration avec la CEDEAO, le SSI-AO a organisé une rencontre du Comité de Pilotage du RAO à Banjul en Gambie en octobre 2018. Cette rencontre dont les objectifs sont d'encourager la redevabilité des acteurs étatiques et non étatiques par le biais de la revue des pairs des performances en matière de protection des enfants en mobilité d'une part, et d'autre part d'encourager la collaboration transnationale dans la résolution de problèmes, avait à son ordre du jour, les points suivants:



- 1. La présentation des performances du RAO de Janvier 2017 à septembre 2018.
- 2. La revue annuelle des pairs pour la protection des enfants en mobilité - Lancement du Rapport de la Première Revue Annuelle des Pairs.
- 3. Le lancement officiel du panneau de protection des enfants.
- 4. Gestion du Comité de Pilotage.
- 5. Présentation du Fonds Africain pour la Protection des Enfants.

Le Rapport de la première Revue Annuelle des Pairs pour la protection des enfants en mobilité en Afrique de l'Ouest a été également lancé au cours de cette réunion.

Le panneau Ouest Africain pour la protection des enfants a été lancé par la Première Dame de la Gambie durant la rencontre.









FONDS AFRICAIN POUR LA PROTECTION DES ENFANTS (FAPE)

Le Fonds Africain pour la Protection des Enfants est une initiative du SSI-AO visant à mobiliser des fonds auprès des particuliers, du secteur privé et des institutions, pour une protection globale de l'Enfant Africain. Le Fonds est exécuté selon une stratégie basée sur les besoins, sans

considération religieuse, ethnique, politique ou autres. Il sert également de Centre et de Point de prestation de services pour le décaissement de fonds des particuliers pour satisfaire les besoins de leurs frères, sœurs et proches dans les domaines d'action du Fonds.

Catégorie 1

Les contributions reçues des donateurs individuels, institutionnels ou du secteur privé sont investies sur des enfants et jeunes dans le besoin et préalablement identifiés (par SSI-AO) en Afrique de l'Ouest.

Catégorie 2

Les particuliers déposent de l'argent au Fonds pour son décaissement à des prestataires de services dans les domaines de l'éducation, la santé, la formation professionnelle, la protection et l'entreprenariat, au profit de leurs frères et sœurs ou autres proches en Afrique de l'Ouest.

Education

Santé

Formation professionnelle

Protection

Entreprenariat

CONCRÉTISER LES RÊVES... SOUTENIR UN ENFANT AFRICAIN DANS...

Education
Santé
Formation professionnelle
Entreprenariat

Grâce aux dons au Fonds Africain pour la Protection des Enfants

POUR PLUS DE DÉTAILS, CONTACTEZ-NOUS AU :



Sénégal:

Rue MZ Mermoz 54, Villa 82, Dakar - Sénégal BP 16603 – Code Postal 10760 Tél +221 33 860 17 44

Burkina Faso:

Villa 53, 1200 logements, Ouagadougou-Burkina Faso BP 251 Ouagadougou 09 Tél +226 25 36 26 57 - IFU N°: 00047368 S - CNSS N°: 219407 L

www.ssiao.ora